



Conseiller.ère en ressources matérielles - instrumentation et contrôle

N° de concours: 2526-PR-003 | N° de poste: 415-234-05
Service: Ressources matérielles et de l'informatique du bâtiment
Statut : Personne professionnelle régulière à temps complet
Supérieur immédiat : Alexandre Allaire

Période : Dès que possible;
Salaire : Salaire entre 56 086\$ à 102 894\$ par année;
Horaire : Lundi au vendredi de 8h00 à 16h30;
Lieu de travail : 3800 rue Sherbrooke Est, Montréal.
La personne pourrait être appelée à travailler dans d'autres campus du Collège.

Étant donné le gel d'embauche dans le secteur public, cet affichage est réservé uniquement au personnel du réseau collégial. Merci de votre compréhension.

Fonctions

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller en ressources matérielles comportent plus spécifiquement la gestion de projet, notamment de construction, de conservation et d'aménagement, incluant des fonctions d'analyse, de planification, de conception, d'évaluation, d'élaboration, de réalisation, de contrôle, de conseil, de développement et de recherche en lien avec le parc mobilier et immobilier (bâtiments, terrains et installations) du Collège, notamment dans les secteurs de la planification et de la programmation, de la gestion de l'énergie, de la gestion des espaces, de la sécurité et des mesures d'urgence et du développement durable.

Principales tâches et activités

Coordination et gestion des systèmes de contrôle du bâtiment

- Assurer le maintien à jour de l'information, des plans et des systèmes informatiques liés aux installations mécaniques et électriques du Collège ;
- Extraire, analyser et interpréter les données issues des différents systèmes pour produire des rapports opérationnels et formuler des recommandations stratégiques ;
- Effectuer les réquisitions d'achat nécessaires et assurer le suivi avec les acheteurs et fournisseurs ;
- Offrir un soutien technique, former et orienter les membres de l'équipe d'entretien spécialisé ;

- Créer, interpréter et maintenir la documentation technique des systèmes automatisés, selon les standards du Collège.

Programmation, analyse et optimisation des systèmes d'énergie

- Planifier, programmer et entretenir les systèmes de commande (pneumatiques, électriques, électroniques, hydrauliques) ;
- Diagnostiquer, configurer et ajuster les équipements pour maximiser l'efficacité énergétique ;
- Élaborer, en collaboration avec d'autres départements, des stratégies d'architecture réseau pour le contrôle du bâtiment ;
- Intégrer de nouvelles technologies pour améliorer la performance globale des systèmes ;
- Effectuer la programmation et les tests de divers équipements (PLC, DCS, IHM, VFD, analyseurs de gaz, servomoteurs, etc.) ;
- Assurer l'entretien des dispositifs de régulation et des centrales d'opérations DDC.

Support technique aux projets d'aménagement et de construction

- Participer activement aux projets d'aménagement, de rénovation et de construction du Collège en tant qu'expert du volet contrôle ;
- Réaliser ou approuver les relevés nécessaires à l'élaboration des plans techniques ;
- Évaluer les besoins et recommander des améliorations aux systèmes mécaniques ;
- Assister aux visites de chantier et identifier les déficiences en fin de projet ;
- Superviser les activités de contrôle liées aux travaux et assurer leur conformité.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en génie ou tout autre formation connexe.

Expérience

Posséder au minimum deux (2) années d'expérience dans le domaine d'instrumentation et contrôle.

Exigence

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit.
- Connaissance de la régulation (validé en entrevue).
- Connaissance en efficacité énergétique (validé en entrevue).

Atouts

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Détenir des cartes de compétences
- Connaissance des systèmes MAINT, ENTELLIWEB et TRACER ES.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2525-PR-003** avant 16 h 30, le 24 août **2025**, à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

